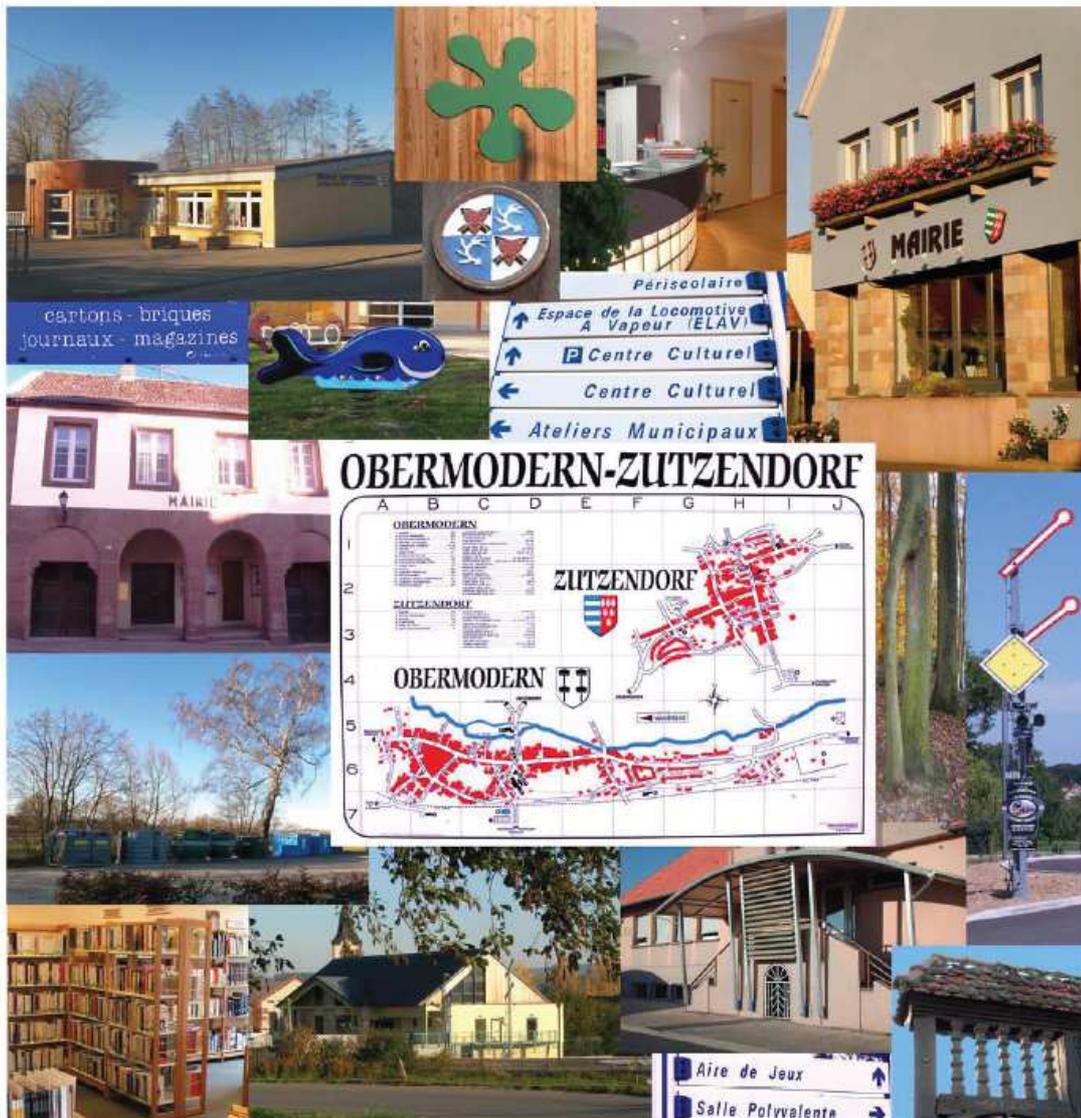


# L'ECHO

N°10 janvier 2011

## OBERMODERN ◦ ZUTZENDORF



onserver - à conserver - à conserver - à conserver - à conserver - à

**Retrouvez toute l'actualité de votre  
commune sur le site**

**[www.obermodern-zutzendorf.com](http://www.obermodern-zutzendorf.com)**

## Le mot du Maire

Chers concitoyennes, chers concitoyens,

Chaque jour de l'année 2010, l'actualité nous a apporté son petit lot de révélations qui ont engendré satisfaction et espoir pour les uns et, pour d'autres, incertitudes, méfiance et angoisse face à un avenir que nous souhaitons pourtant tous serein et confiant.

Les indicateurs de la croissance sont tous passés au rouge avec des conséquences immédiates comme l'augmentation du chômage, la diminution du pouvoir d'achat, l'augmentation des demandes d'aides sociales.

A cela s'ajoute la mise en place de la réforme territoriale qui bouleverse et inquiète singulièrement les communes et leur coopération intercommunale. Cette réforme est maintenant entre les mains de notre ministre alsacien Philippe RICHERT qui, je l'espère, mènera à bien sa mission.

A notre échelle, les maires doivent faire preuve d'ambition et de détermination car l'échelon local reste le lien, essentiel et irremplaçable, avec les habitants. La responsabilité d'un maire est de savoir rassembler pour avancer collectivement afin de mieux vivre ensemble et de ne pas concevoir l'action publique sans les citoyens.

Nous avons toujours besoin de l'état quand il s'agit de financement, mais nos communes doivent bénéficier d'une autonomie financière suffisante leur permettant d'assurer leur rôle de proximité auprès de leurs habitants.

Mon devoir est d'être à vos côtés pour faire face, chaque jour, aux défis qui nous attendent et c'est en alliant réalisme et optimisme que je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2011 ; que chacune et chacun d'entre vous puisse envisager l'avenir avec confiance.

Helmut STEGNER



## Le mot du Maire Délégué

Mesdames, Messieurs, chers concitoyennes et concitoyens,

L'année 2010 fut riche en évènements économiques et politiques.

En effet, une loi concernant la réforme des collectivités territoriales prévoyant l'élection des délégués de la communauté de communes au suffrage universel direct, de même qu'une élection par liste pour les communes de plus de 500 habitants doit être mise en place.

Le projet non amendé aurait exclu les électeurs de Zutzendorf d'une participation au vote pour un délégué intercommunal avec en plus aucune possibilité de présenter un candidat.

Or l'intercommunalité prendra dans le futur le pas sur les différentes compétences actuellement encore exercées par la commune. Il nous a donc paru important de défendre la représentation du village.

Dans plusieurs échanges de courriers et des entrevues avec nos parlementaires et Monsieur le Sous-Préfet, l'ensemble des élus du village ont fait connaître leur total désaccord.

Nous avons expliqué que cette loi sans amendement serait perçue par nos habitants comme une totale impasse, une négation de leur identité et l'absence d'une certaine égalité citoyenne et qu'elle remettrait en cause la commune associée.

Plusieurs amendements ont été proposés et celui accepté par la commission mixte paritaire nous attribue un délégué de plein droit avec voix délibérative.

La tâche n'était pas facile. Grâce à la persévérance des élus, ce problème a été solutionné.

Je remercie pour leur engagement, Monsieur le Maire, Monsieur le Ministre Philippe Richert, particulièrement Monsieur le Député Emile Blessig ainsi que Monsieur le Sous-Préfet.

Pour cette nouvelle année, je m'associe à l'ensemble de l'équipe municipale pour vous adresser mes meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

Jean REICHERT



## SOMMAIRE

### EDITO

Le mot du Maire .....	page 3
Le mot du Maire Délégué .....	page 4
Les Finances Communales .....	page 6
Recensement .....	page 8
L'état Civil .....	page 9
Anniversaire du Groupe Folklorique .....	page 10
L'ELAV .....	page 11
Les Ecoles .....	page 13
Le Périscolaire .....	page 16
La Médiathèque .....	page 17
Service Animation Jeunesse du Pays de Hanau .....	page 18
Informations pratiques .....	page 19
Conservation des Documents .....	page 20
Dossier Spécial Séniors .....	page 22
Vigilance Séniors .....	page 24
Le calendrier des manifestations 2011 .....	page 26

Directeur de la Publication	: Helmut STEGNER
Comité de Rédaction	: Viviane ABT - Philippe BERGMANN – Tania DENNI - Nicole DUPLESSIX Elfriede FILLIAU - Charles FINCK – Michel WICK
Photos et Distribution	: Mairie d'Obermodern-Zutzendorf
Imprimeur	: FUCHS et fils – Bouxwiller

## Les Finances Communales



Le redressement des finances de l'Etat est le problème n°1 de notre gouvernement. Pour ce faire, la priorité des priorités est la baisse de la dépense publique.

Depuis 1990, le montant de l'argent en circulation et sur les comptes bancaires a été multiplié par huit. Dans le même temps, la production de biens et de services n'a que triplé. La qualité de la monnaie ne cesse de se dégrader.

En ce qui nous concerne, le gel en valeur (sans indexation sur l'inflation) des dotations annuelles de l'Etat aux collectivités locales est confirmé et ce jusqu'en 2014. Elles comprennent notamment la dotation globale de fonctionnement (DGF) qui représente 28% de nos recettes, les autres dotations 5%, les compensations de fiscalité 4% et les dotations d'investissement.

De plus en plus, on transfère aux communes des charges et on supprime des recettes. Ceci est aussi vrai pour la Communauté de Communes du Pays de Hanau. Des participations sont demandées aujourd'hui aux communes pour des compétences qui étaient auparavant financées entièrement par cette dernière (ex: éclairage public). Suite à la suppression de la taxe professionnelle, d'autres nouvelles charges seront sans doute imputées directement aux contribuables dans les années à venir.

Dans la plupart des cas, pour équilibrer notre budget nous ne pouvons que prendre connaissance de ces charges supplémentaires ainsi que du gel des dotations.

Malgré certaines restrictions de nos dépenses, la situation actuelle est sensiblement la même que celle de 2009 à pareille époque et nous pensons terminer l'exercice

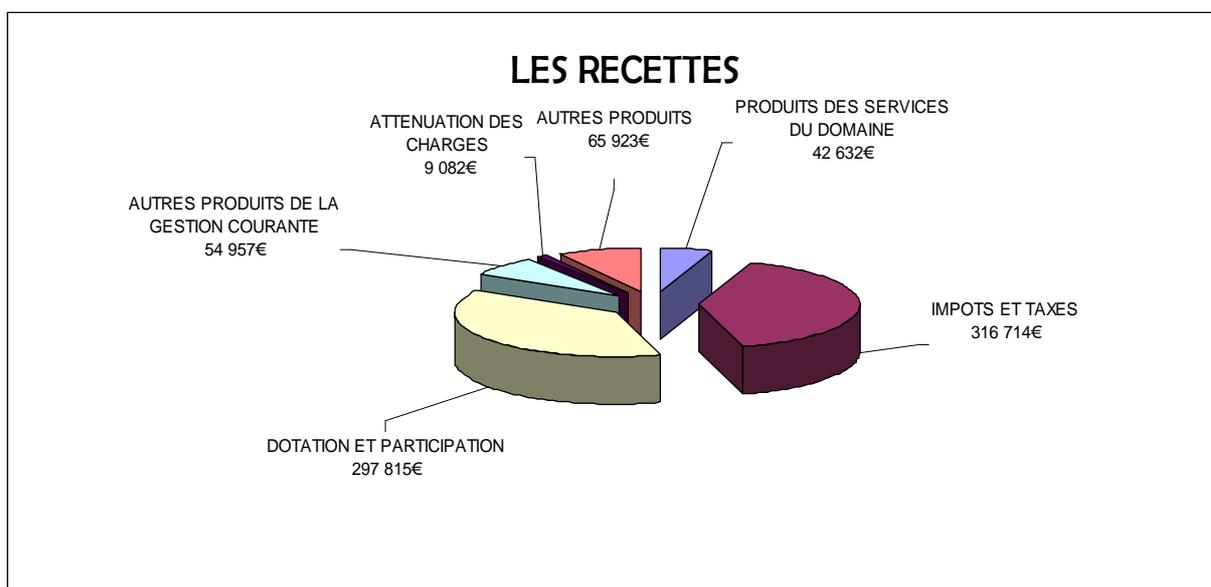
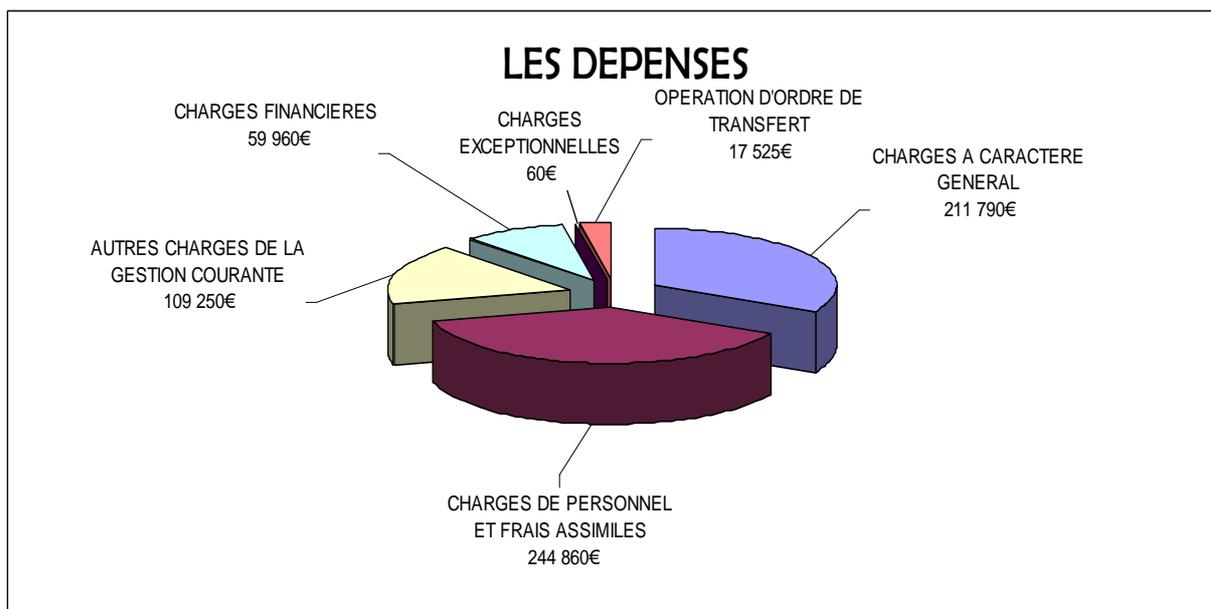


avec l'excédent de fonctionnement prévu au budget.

# Les Finances Communales

Réalisations du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> décembre 2010

**Section de fonctionnement - Dépenses : 643 445 €    Recettes : 787 123 €**



## Section d'investissement

Recettes d'investissement : **74 980 €**

Dépenses d'investissement : **73 125 €**

Encours des prêts : **2 111 450 €**

## Recensement 2011

Toute la population de la commune sera recensée

**à compter du 20 janvier 2011.**

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les 8 ou 9 ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.

Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'Insee. Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements aux besoins de la commune : nombre de logements, d'écoles, d'enseignants, etc...)

Cette nouvelle méthode distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé à 10 000 habitants.

Les communes de moins de 10 000 habitants, comme OBERMODERN-ZUTZENDORF font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les 5 ans. Elles ont été réparties par décret en 5 groupes – un par année civile. Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques.

Ainsi, chaque année, l'ensemble des communes de l'un de ces groupes procèdent au recensement de leur population. Au bout de 5 ans, toutes les communes de moins de 10 000 habitants auront été recensées et 100% de leur population aura été prise en compte.

OBERMODERN-ZUTZENDORF fait partie du groupe de communes recensées en 2011.

A partir du 20 janvier 2011, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à **une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire.**

L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants :

- une feuille de logement
- un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé
- ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser

L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis. Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie au 03.88.90.82.51. Les résultats de cette enquête seront disponibles sur le site [insee.fr](http://insee.fr) courant 2011.

# Etat Civil

## Naissances 2010



### OBERMODERN

DEVENEY Livie	23 février
BURGY Alice	9 avril
BRAEUNIG Osanna	16 avril
THEVENET Theophile	5 mai
SCHMELTZ Lucas	5 juin
GREDER Maïa	12 juin
FEUERSTEIN Loane	12 juillet
GIFFAUX Oscar	15 juillet
CREUTZ Baptiste	16 juillet
EROL Benjamin	30 juillet
SCHEID Anaïs	10 août
DENNI Benjamin	24 août
HOFFMANN Loïc	7 décembre

### ZUTZENDORF

WENDLING Martin	13 février
NEUNREITHER Anaëlle	14 février
SCHOENACKER Shanone	3 mai
HEINRICH Thibaut	6 août
GODIN Antoine	1er octobre
SIEGRIST Tom	26 octobre



## Mariages 2010

### OBERMODERN

THEVENET Pierre et BOEHLER Aurélie	27 mars
SCOUVART Olivier et NDBLAID Hanane	29 mai
BAZIN Arnaud et GAUTHIER Claire	12 juin
LAUGEL Philippe et MAIRE Christelle	31 juillet
STEGNER Jonathan et NEVEUX Hélène	21 août
HARROUE Jean Jacques et JAECQUES Christine	27 août
FIRN Philippe et BEDNAROVA Hana	11 septembre
TERRIEN DE LA HAYE Nicolas et PHILLIPPS Alexandra	18 décembre

### ZUTZENDORF

SIEGRIST Guy et OSUNDE Izinegbe 20 août

## Décès 2010

### OBERMODERN

STOLTZ épouse JOCHEM Anna (86 ans)	29 janvier à Haguenau
BACH veuve KRAPFENBAUER Marie-Marguerite (92 ans)	28 mars à La Petite-Pierre
BALTZER Henri, René, Daniel (65 ans)	8 avril à Saverne
LIENHARDT Jean, René (78 ans)	23 septembre à Bouxwiller
RITTER veuve ZIMMERMANN Christine, Salomé (91 ans)	29 septembre à Obermodern
LIENHARDT épouse FORRLER Marguerite, Emilie (76 ans)	20 novembre à Obermodern
ROBITZER-FREY épouse KARCHER Anne-Marguerite (87 ans)	11 décembre à Saverne

### ZUTZENDORF

LUCKEL épouse REUTENAUER Evelyne, Erna (57 ans)	28 mars à Strasbourg
ISSEN Marie, Marguerite (90 ans)	31 octobre à Zutzendorf



## 65<sup>ème</sup> Anniversaire du Groupe Folklorique d'Obermodern

Le groupe folklorique alsacien d'Obermodern a fêté le 65<sup>ème</sup> anniversaire de sa création, le samedi 13 février 2010 à la Scène à Pfaffenhoffen.

Polkas, mazurkas, vales, gavottes, rondes, branles et scottischs au son de l'orchestre de cuivre ont fait découvrir ou revivre à travers danses et musiques les us et coutumes du Pays de Hanau, mais également d'autres régions alsaciennes. Pour l'occasion, les danseurs ont revêtu tour à tour la tenue paysanne «dite de travail», le costume des conscrits, la tenue de fête ainsi que la tenue des mariés de 1900 du Pays de Hanau. Lors de cette sympathique soirée, plus de 450 spectateurs ont été invités à partager la passion qui anime le groupe, à savoir « le maintien du folklore régional dans son plus pur style d'authenticité ainsi que la conservation du costume de nos ancêtres ».



Le groupe a été fondé en mai 1945 par M. Willy GISSELBRECHT. Le costume porté par les membres du groupe est strictement conforme à celui du 19<sup>ème</sup> siècle. La plupart des habits portés par les membres sont encore authentiques et émanent de leurs aïeux.

L'Association est inscrite au Tribunal Cantonal le 28 février 1952 et pour mieux la connaître, je vais vous brosser

son portrait en lui donnant les traits d'une Alsacienne !

Notre Alsacienne a déjà 65 ans, mais ne pense toujours pas à la retraite ! Elle est née par une belle journée du mois de mai après une terrible guerre, comme signe de paix et de renouveau dans un petit village alsacien niché au cœur du Pays de Hanau. Elle a une tête bien faite, remplie de pas de danses et de chorégraphies, et ne montre pas de signes de faiblesse, trous de mémoire et autres oublis.

Elle a une belle silhouette, des jambes fuselées et musclées par des heures et des heures de répétitions sous l'œil avisé du président Jacky Forrler, pas de problème de rhumatismes et autres soucis articulaires à signaler, bref, elle est restée pleine d'entrain et en très bonne santé ! Notre Alsacienne n'est pas casanière, tout au contraire, on peut dire qu'elle est même un peu globe-trotter, entre l'Allemagne, l'Autriche, la Yougoslavie, l'Espagne et la Hongrie, la Grèce, le Portugal, la Hollande, l'Italie, Londres, Montréal et les Iles Canaries, elle a déjà vu du pays et s'est faite plein d'amis !

Elle est coquette et pleine de charme, ses armoires sont remplies de belles toilettes, chapeaux de paille et schlopfkapp, jupes aux couleurs chatoyantes, tabliers brodés ou autres collerettes élégantes.

Mais attention, elle est peut-être un bon parti, mais son cœur est déjà pris ! Un jeune alsacien en gilet rouge et veste noire l'accompagne en lui jouant la bonne mélodie, il interprète des Rhinlander entraînants, des vales impaires ou autres polkas et mazurkas qui ont déjà su vous plaire. En avant la musique et place à la danse et que vive le Folklore Alsacien à Obermodern.

## L'Espace de la Locomotive A Vapeur

Cette année l'ELAV s'est doté de deux nouveautés importantes et essentielles.

Les quatre locomotives à l'échelle 1/8<sup>ème</sup> à commande manuelle sont à présent des machines circulant automatiquement.

M. Thierry SCHINI a fourni le matériel électronique et M. Jean SCHOLLER a mis en place l'automatisation des circuits.

Dans un deuxième temps le travail des guides a été allégé par l'installation d'une sonorisation par CD, pour les commentaires de guidage de l'ensemble de l'exposition ; les commentaires ont été rédigés par M. Robert FRAULI Les visiteurs en profiteront avantageusement.

La fréquentation de l'ELAV toujours en hausse, est encourageante. Le mois de mai a été le mois le plus fréquenté de

l'année, avec un record de 391 visiteurs dont 274 personnes venues en groupe.

Le 3 juin 2010, l'ELAV a accueilli avec plaisir trois classes de l'école maternelle de notre commune. Une fête pour les tout petits, ravis de découvrir toutes ces machines semblables à des jouets.

Deux jours plus tard, fut une journée «non-stop» car nous avons accueilli 130 participants d'un rallye-vélo. Les premiers élèves sont arrivés à 9H00 et les derniers ont quitté les lieux vers 17H00.

Les équipes composées d'élèves issus des CM2 des écoles primaires d'Obermodern et de Bouxwiller et d'élèves de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup> effectuèrent une étude sur le thème de l'eau : d'où leur intérêt pour le fonctionnement des machines à vapeur.

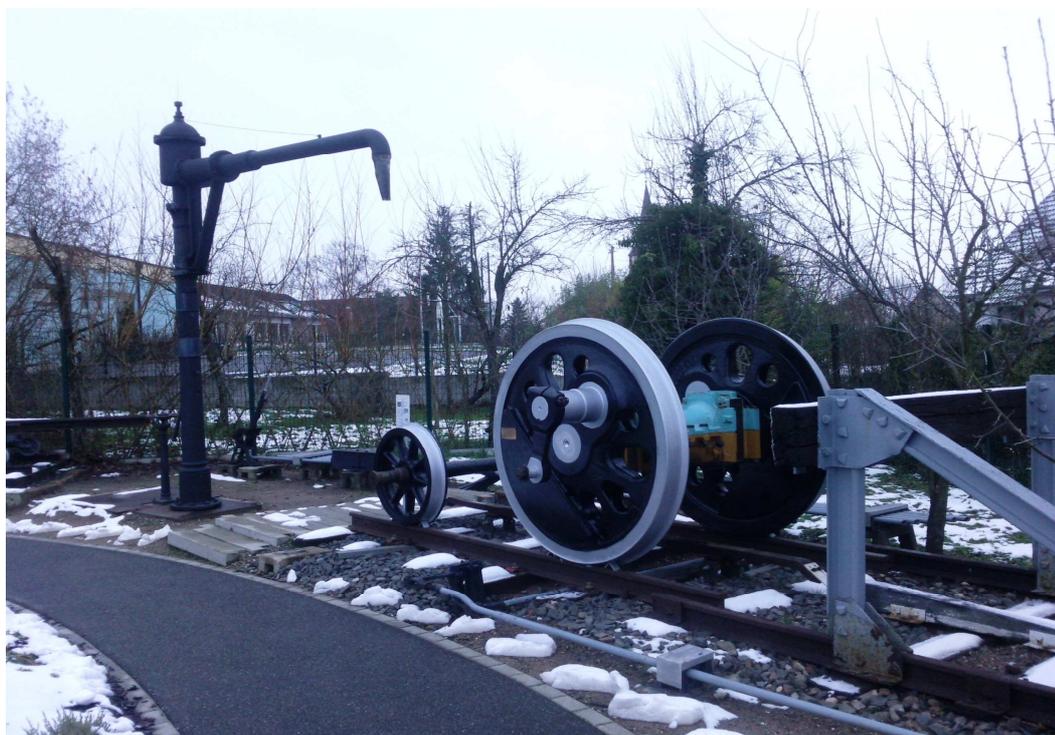
Pour information, de nouveaux horaires d'ouverture sont à noter à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 :

Mercredi	de 14H00 à 17H00
Jeudi	de 14H00 à 17H00
Dimanche	de 14H00 à 17H00

Pour les groupes de plus de 10 personnes, il est préférable de prendre rendez-vous afin de réserver la visite.

Renseignements au 03.88.90.18.04 ou 03.88.90.82.51

## L'Espace de la Locomotive A Vapeur



Pour l'embellie de l'extérieur, deux essieux sont à présent exposés à l'entrée de l'ELAV.

Le plus petit est un essieu à rayons, provenant d'un wagon américain d'un diamètre de 80 cm, il pèse 800 kg et provient du dépôt de Strasbourg.

Le plus grand a été mis à disposition par la Cité du Train de Mulhouse. Il était utilisé comme troisième essieu moteur (sur quatre), d'une machine à vapeur 141R841, alimentée au fuel. Elle circulait à Nîmes et Avignon.

Ce dernier possède un diamètre de 1m65 et pèse environ 5 tonnes

## Les Ecoles

### RENCONTRE AVEC UN ENLUMINEUR

Au mois de mai, M. Mesnig, enlumineur de Zutzendorf s'est présenté aux élèves du cycle 3 d'Obermodern en costume d'archer du Moyen-âge. Les enfants ont eu le privilège de voir et de toucher les vêtements et les armes de l'époque (longbow et arbalète) et ont ainsi pu découvrir quelques aspects de la vie d'un capitaine du Moyen-âge.



Ont ensuite suivi des explications détaillées sur son second métier : **enlumineur**.

De la fabrication du parchemin à celle des couleurs, des outils et jusqu'aux matières premières, la présentation d'œuvres réalisées par M. Mesnig ont captivé l'attention et l'intérêt des enfants pour ce métier consacré à des travaux de restauration d'œuvres anciennes mais aussi à des créations nouvelles.

Cette journée a permis aux élèves et aux enseignants de découvrir un métier passionnant et rare.



### SORTIE AU FLECKENSTEIN

En complément de cette étude du Moyen-Age, les classes se sont rendues au château du Fleckenstein.

Au programme :

- visite de ce monument troglodytique du Moyen-Age
- atelier d'écriture à la plume animé par M. MESNIG

## Les Ecoles

A la rentrée 2010, l'école de Zutzendorf compte 48 enfants, 23 CP et 25 CE1.  
Ci-dessous quelques événements qui ont jalonnés cette année.



Pour découvrir notre environnement proche ! Quelques sorties tout près de chez nous : les vergers à Zutzendorf, la forêt d'Obermodern.

Mais aussi des sorties qui nous ont amenés un peu plus loin, à Kutzenhausen : à la découverte du passé. Comment vivaient nos arrière grands-parents ?

une course et à différents jeux nautiques à la piscine de Bouxwiller.

Nous avons également participé à



Coupe gagnée lors d'une rencontre de sport collectif à Obermodern



Visite de la maison rurale de l'Outre-Forêt

Et pour commencer la nouvelle année scolaire une intervention très appréciée de tous les enfants : l'arrivée des pompiers lors d'un exercice d'évacuation.



Apprendre à prévenir les secours, à se protéger, à faire quelques gestes simples pour porter secours, voilà quelques sujets abordés grâce à cette intervention. Un grand merci aux pompiers.

Merci également à toutes les autres personnes : intervenants, parents, municipalité qui ont rendu possible ces différentes actions.

Pour l'année à venir notre projet est une classe transplantée à Muckenbach au mois de mars

## Les Ecoles

A l'école maternelle, l'année 2010 commencera sur une mauvaise nouvelle puisque nous avons appris dès janvier qu'une classe serait supprimée. Ainsi, dès cette rentrée de septembre 2010, les 54 élèves de la maternelle se répartissent en 2 classes.

Après les sorties « rituelles » qui nous ont menés aux vergers, sur les traces du père Noël, à la chasse aux œufs de Pâques, nous avons terminé à toute vapeur !



En effet, le mois de juin fut consacré aux trains. Il va de soi que notre projet a commencé par une visite de l'ELAV à Obermodern.

Nous adressons un grand merci à nos guides du jour qui nous ont aussi permis de manipuler les sifflets, cloches et même de nous transformer pour un petit instant en conducteur de train puisque nous avons pu être aux manettes de la locomotive grâce à la cabine qui est présente à l'ELAV.



Pour finir en beauté, le 25 juin toute l'école maternelle a pris la direction d'Abreschviller avec l'intention de prendre le petit train forestier.

Pendant plus d'une demi-heure par trajet, nous avons sillonné un chemin de forêt des plus enchanteurs où seul le bruit de la locomotive à vapeur venait « perturber » la beauté des paysages

## Le PÉRISCOLAIRE

Encore une année scolaire qui vient de s'achever forte en émotions et avec des temps d'animations très variés.

Tout au long des soirées du premier trimestre, les enfants ont pu s'adonner au plaisir du bois en confectionnant des nichoirs, des tambourins, des boîtes...Le temps fort fut la fête de Noël où parents et enfants ont pu assister à un spectacle avec le magicien Jérémy.



Ensuite, de janvier à février ils ont pu revêtir leur blouse blanche et devenir de petits savants fous : les illusions d'optique, la réalisation d'un arc en ciel, d'un parachute, de comètes ou encore de lunettes rigolotes étaient

au programme. Le temps fort fut l'exposition « L'infiniment petit » proposée par une association de Strasbourg.

De mars à avril nos petits bambins se sont transformés en vaillants moussaillons. Ils ont confectionné des longues vues, des radeaux, des coiffes, des bandeaux, des épées... sans oublier les magnifiques chasses aux trésors.

De mai à juin multi activités avec grands jeux, ateliers gourmands, ateliers modelage...

Cet été le périscolaire a accueilli durant deux semaines une cinquantaine d'enfants qui se sont adonnés à de nombreuses activités : grands jeux, ateliers bricolage, modelage, sorties....

La rentrée scolaire 2010/2011 s'annonce encore plus intense avec un projet inter-générationnel, des temps forts pour les goûters et un panel d'activités encore plus varié.



# La Médiathèque

54 Rue de la Moder à Obermodern – Tél : 03.88.90.87.85  
mail : media.obermodern-zutzendorf@wanadoo.fr  
(derrière la mairie – au rez-de-chaussée de l'école élémentaire)

Depuis 1998, la médiathèque d'Obermodern-Zutzendorf vous accueille dans son cadre chaleureux et convivial.

Vous pouvez ainsi plonger dans le monde de la culture tout en passant un agréable moment de détente.

Vous disposez d'un large choix de DVD et de CD, de romans, de célèbres polars en vogue, de documentaires utiles et pédagogiques, en passant par les recettes de cuisine, le bricolage, la psychologie, la sociologie et les guides touristiques. Les derniers prix littéraires sont mis en évidence au rayon des nouveautés.

Les fans de BD ne sont pas oubliés, les collections des grands classiques ainsi qu'une sélection des dernières parutions les attendent.

Le rayon alsatique comprend des ouvrages en alsacien et représente la région avec ses romans, ses biographies et ses documentaires à caractère local.

Le coin des jeunes est régulièrement renouvelé grâce aux nombreuses acquisitions d'albums et de romans pour la jeunesse.

HORAIRES D'OUVERTURE	
Lundi	: 16 h à 17 h 30
Mardi	: 18 h à 20 h 00
Mercredi	: 13 h 30 à 15 h 30
Jeudi	: FERME
Vendredi	: 19 h à 20 h
Samedi	: 10 h 30 à 12 h

Enfin, la médiathèque est abonnée à une douzaine de magazines correspondant aux goûts de chacun et à chaque tranche d'âge.

L'équipe bénévole constituée de 15 personnes est là pour vous informer, vous guider dans vos choix ou même commander un livre spécifique, à la Bibliothèque Départementale des Prêts du Bas-Rhin.

250 adhérents fréquentent régulièrement la médiathèque, dont 47% de jeunes, ce qui représente un total d'environ 10 000 emprunts pour l'année 2010.

Le 4 juin 2010, le poète écrivain Laurent BAYART est venu présenter son spectacle littéraire et musical accompagné de Jeanine KREISS à l'accordéon.



Chaque mois, deux membres de l'équipe organisent un « Raconte-Tapis » pour toutes les classes, de la maternelle au CE1, ainsi qu'une séance de prêts pour les élèves de l'école élémentaire d'Obermodern.

Le prêt à domicile : gratuité jusqu'à 16 ans.  
Au-delà de 16 ans : 5€ pour l'emprunt de 5 livres + 2 périodiques  
16€ pour l'emprunt de 5 livres + 2 périodiques + 2 CD audio + 2 DVD ).  
La carte de lecteur est valable 1 an.

***Toute personne intéressée pour rejoindre l'équipe en place est la bienvenue !***

## Animation Jeunesse Pays de Hanau

Le Service Animation Jeunesse propose des animations sur l'ensemble de la Communauté de Communes du Pays de Hanau ainsi que des actions spécifiques.

Contacts :

Erwann FEST, Christophe BERNARD, Gaëtan MARTIN BERTHY au 03.88.89.21.39 ou le site internet de la Communauté de Communes <http://www.cc.pays-de-hanau.com>

ANIMATIONS	CONTENU	DATES-INFOS
<b>Atelier Théâtre</b>	Intégrer la troupe du service jeunesse et participer à l'atelier, tournée prévue courant de l'année (festival, camps...)	Nous contacter au 03.88.89.21.39 50€ /trim./atelier hebdo. Ingwiller-Obermodern-Bouxwiller
<b>Atelier Cirque</b>	Jonglage, bâtons du diable, diabolos, monocycles, travail autour du jeu de scène, clown, échasse...	Mercredi de 14H à 17H à la MJC de Kirrwiller. 40€/trim. 1 semaine sur 2
<b>Atelier Créatif</b>	Dessiner, peindre, observer, sculpter, illustrer, ce temps de création est un espace de découverte, de partage et de rencontre.	Mardi : 17H30 à 19H – Bouxwiller Mercredi : 10H à 12H – Ingwiller 45€/année 1 semaine sur 2
<b>Séjour Ski</b>	Initiation et/ou pratique libre du ski alpin + initiation à la sécurité en montagne, randonnées, raquettes et vie en collectivité.	20 au 25 février 2011 Les Brasses en Haute-Savoie 335€ moins les actions d'autofinancement.
<b>Accueils hebdomadaires</b>	Activités/ateliers/cycles d'animations définis avec les jeunes.	Plusieurs RPI du Pays de Hanau. Nous contacter.

N'hésitez pas à prendre contact avec le Service Jeunesse pour toutes questions, propositions ou réflexions concernant l'animation jeunesse.

## Informations Pratiques

### Les horaires d'ouverture de la mairie

Tél : 03.88.90.82.51 – Fax : 03.88.90.80.24

Mail: [mairie.obermodern-zutzendorf@wanadoo.fr](mailto:mairie.obermodern-zutzendorf@wanadoo.fr)

Lundi	:	9h00 – 12h00
Mardi	:	9h00 – 12h00 et 17h00 – 18h00
Mercredi	:	Fermé
Jeudi	:	9h00 – 12h00 et 17h00 – 19h00
Vendredi	:	9h00 – 12h00

### **Permanences du Maire :**

mardi de 17h00 à 18h00 et jeudi de 17h00 à 19h00.

**Mairie annexe de Zutzendorf :** vendredi de 17h00 à 18h00

Tél : 03.88.90.81.62

### Vos obligations civiques : RAPPELS – RAPPELS – RAPPELS

- Nous vous demandons de veiller à la propreté des trottoirs et voiries contigus à vos propriétés. Tout au long de l'année: l'usage **régulier** du balai est recommandé.
- En cas de chutes de neige ou de verglas, nous vous demandons de dégager le passage sur le trottoir et de le sécuriser en y répandant des cendres, du sable ou du sel.
- Il est interdit de stocker des matériaux sur la voie publique sans autorisation: monter un échafaudage sur le trottoir est également soumis à autorisation.
- Le stationnement des véhicules sur le trottoir constitue une infraction: les automobilistes sont priés de respecter le code de la route et de laisser les trottoirs à la libre circulation des piétons sous peine de sanctions.
- Le stationnement **permanent** n'est pas autorisé sur la chaussée même sur les emplacements dédiés.
- Les citoyens de la rue de la Moder ayant un marquage de parking sur la voie publique devant leur habitation ne sont nullement „propriétaire“ de cet emplacement qui est disponible à tout automobiliste voulant stationner occasionnellement.
- Vous êtes responsables de vos chiens :
  1. tous les chiens doivent être tenus en laisse, ceux de 2ème catégorie doivent être muselés et maintenus par une personne adulte.
  2. nos trottoirs ne sont pas des crottoirs, veuillez prendre les mesures qui s'imposent.

# Informations Pratiques

	PIECES	OU M'ADRESSER	PIECES A FOURNIR
<b>PAYANT</b>	Passeport (validité 10 ans)	Mairie d'Ingwiller 03.88.89.47.20	Carte d'identité, extrait de naissance, 2 justificatifs de domicile, 2 photos (en cas de divorce, photocopie du jugement. Pour un renouvellement, apportez l'ancien passeport.
	Carte grise (variable selon les régions)	Sur internet: <a href="http://www.siv.carte-grise.org/siv.php">www.siv.carte-grise.org/siv.php</a>	L'ancienne carte grise, une pièce d'identité (ou une copie en cas d'envoi par correspondance), un justificatif de domicile, une demande de certificat d'immatriculation établie au moyen du formulaire <b>cerfa n°10672*03</b> , le certificat de cession établi par l'ancien propriétaire, si le véhicule a plus de 4 ans, la preuve du contrôle technique datant de moins de 6 mois ou de moins de 2 mois si une contre-visite a été prescrite.
<b>GRATUIT</b>	Carte Nationale d'Identité (validité 10 ans)	Mairie ou antenne de police (selon le lieu d'habitation).	2 photos sur fond clair, 1 justificatif de domicile, permis de conduire ou passeport, livret de famille, extrait acte de naissance intégral (présence d'un des parents pour les mineurs). Pour un renouvellement, apporter l'ancienne carte d'identité.
	Certificat de vaccination	Le praticien effectuant le vaccin.	Présenter les certificats originaux ou le carnet de santé de l'enfant.
	Déclaration de décès	Mairie du lieu du décès dans les 24H qui suivent.	Votre pièce d'identité, livret de famille ou pièce d'identité du décédé et certificat de décès.
	Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance dans les 3 jours qui suivent.	Livret de famille, certificat du praticien et acte de reconnaissance.
	Extrait acte de décès	Mairie du lieu du décès ou lieu du domicile du défunt.	Date du décès, nom et prénoms du défunt
	Acte de mariage	Mairie du lieu de mariage.	Date du mariage, noms, prénoms et lieux de naissance des parents.
	Acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Date et lieu de naissance, nom et prénoms de l'enfant et noms, prénoms, dates et lieux de naissance des parents.
	Livret de famille	Mairie du domicile	Duplicata à demander à la mairie du domicile qui fait le nécessaire, avec un justificatif de domicile et pièce d'identité.
	Carte d'électeur	Mairie du domicile	Carte d'identité en cours de validité, livret de famille ou passeport, justificatif de domicile, avoir 18 ans et être de nationalité française.
	Certificat d'autorisation de sortie du territoire (délivrée aux mineurs français).	Mairie	Présence du père ou de la mère avec livret de famille et carte d'identité des parents et de l'enfant (en cas de divorce des parents, joindre la photocopie du jugement) et l'autorisation manuscrite avec signature légalisée du parent absent.
	Casier judiciaire	Casier Judiciaire National 107 Rue Landreau 44317 NANTES CEDEX 3	Etat-civil + adresse. Si vous êtes né dans un territoire d'outremer, s'adresser au greffe du tribunal de grande instance de votre lieu de naissance.
	Copie conforme	Diplômes et papiers militaires à la mairie.	Présenter la copie, l'original, une pièce d'identité et un justificatif de domicile.
	Légalisation de signature	Mairie	La signature à légaliser doit être faite devant un employé municipal avec carte d'identité et un justificatif de domicile.
	Pacte Civil de Solidarité (PACS)	Greffe du Tribunal d'Instance de votre résidence commune.	Contrat signé par les 2 partenaires, preuve d'identité, copie intégrale des actes de naissance, attestation de non-PACS avec une autre personne, attestation sur l'honneur de résidence commune et non lien de parenté.

# Conservation des Documents

## Toute sa vie :

- Livret de famille
- Jugement de divorce ou séparation
- Testaments
- Contrats et certificats de travail
- Titres de pensions civiles et militaires
- Actes de propriété et titres de vente
- Inventaire du mobilier locations meublées
- Dossiers médicaux: carnet de vaccination, groupe sanguin, carnet de santé, certificats, examens médicaux, radiographies etc...
- Contrat de mariage
- Acte de donation
- Livret militaire
- Bulletins de salaire
- Allocations de chômage
- Engagements de location et baux
- Diplômes scolaires et universitaires

## 30 ans :

- Factures des constructeurs et entrepreneurs (gros travaux)
- Honoraires d'architecte, de consultation et de plaidoirie d'avocat
- Reconnaissance de dettes entre particulier (après la fin du remboursement)
- Quittances et pièces justificatives de paiement d'indemnités d'un dommage

## 10 ans :

- Relevés bancaires
- Contrats et facture d'artisans
- Dossiers dommages corporels assurance
- Contrats et justifications de remboursements des crédits immobiliers (après le dernier remboursement)
- Factures des commerçants
- Paiement des charges de copropriété
- Assurances vie (10 ans après le décès)

## 5 ans :

- Factures EDF/GDF et preuves de paiement
- Contrat de bail, état des lieux, quittances de loyer, charges locatives
- Justificatifs du paiement des salaires, des rentes viagères, des pensions alimentaires et des allocations chômage.
- Avis d'échéances et preuves de paiement des contrats d'assurance vie.

## 3 ans :

- Déclaration des revenus, preuves de paiement des impôts et des taxes (à partir de l'année qui suit l'année d'imposition 2007 jusqu'à fin 2010).
- Quittance de la redevance TV

## 2 ans :

- Factures d'eau
- Quittances d'assurances
- Bordereau de prestations de sécurité sociale et familiale

## 1 an :

- Factures téléphone
- Factures de ramonage

# Dossier Spécial Séniors

## ...pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !

(dossier extrait du site [www.impot.gouv.fr](http://www.impot.gouv.fr))

### Les bons gestes lorsque vous êtes chez vous :

#### *Des gestes simples*

**Garder le contact avec des personnes qui pourraient vous aider en cas de difficulté est important**

- pensez à garder à proximité de votre téléphone les numéros d'appel utiles ; vous pouvez également les mémoriser dans votre téléphone;
- la nuit, un téléphone installé près de votre lit vous évitera des déplacements inutiles (gardez à votre portée une lampe de poche);
- il existe des sociétés de téléassistance, n'hésitez pas à faire appel à leurs services pour vous aider.
- signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.

#### *Se protéger des cambriolages*

**La dissuasion des cambrioleurs commence par une bonne protection de votre domicile :**

- équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur;
- installez des équipements techniques adaptés (volets, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes ou protection électronique...).  
Demandez conseil à un spécialiste
- changez les serrures lorsque vous emménagez ou lorsque vous perdez vos clés.

**Utilisez efficacement les équipements de protection :**

- la porte d'entrée est utile si elle est fermée à double tour, même lorsque vous êtes chez vous;
- ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée ;
- de nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique;
- ne laissez jamais vos clés sous le paillason, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs... confiez-les à une personne de confiance;
- ne laissez pas traîner dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage...

**L'absence de renseignements handicape les malfaiteurs:**

- n'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés;
- sur votre boîte à lettres ou votre porte, ne précisez que votre nom sans faire mention du prénom. De même, il n'est pas utile de préciser les mentions «veuf» pour les hommes, «madame», «mademoiselle» ou «veuve» pour les femmes.

Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, carte bancaire, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres.

Attention ! les piles de linge sont les cachettes les plus connues !

Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches. Notez le numéro de série et la référence des matériels, Conservez vos factures

**Les bons gestes lorsque vous sortez de chez vous :**

### **Le vol de votre téléphone portable :**

- soyez vigilant lorsque vous utilisez votre téléphone dans un lieu public.
- ne le prêtez pas à un inconnu.
- en cas de vol, portez plainte. N'oubliez pas de vous munir du numéro d'identification de votre téléphone (code IMEI à 15 chiffres). Avisez immédiatement votre opérateur de téléphonie qui suspendra votre ligne. Transmettez la plainte à votre opérateur qui bloquera l'utilisation de votre téléphone grâce au code IMEI.

### **Les pickpockets et le vol à l'arraché du sac à main :**

- faites-vous accompagner par un parent ou un ami lorsque vous allez percevoir votre pension ou tout autre revenu et dissimulez aussitôt vos espèces.
- ne transportez pas sur vous d'importantes sommes d'argent et n'arborez pas de bijoux trop voyants. Les valeurs que vous détenez seront mieux protégées dans les poches intérieures munies de fermetures que dans les poches latérales ou arrière de vos vêtements.
- marchez toujours face aux voitures, hors des zones d'ombre et plus près du mur que de la route, en tenant votre sac du côté opposé à la chaussée. Portez-le fermé et en bandoulière plutôt qu'à la main.
- si un individu vous suit, n'hésitez pas à vous rapprocher des autres passants ou à entrer dans un lieu animé. En cas d'agression, criez au secours.
- soyez particulièrement vigilant en cas de mouvement de foule (heure de pointe, entrée et sortie de grands magasins, etc.), moments d'action privilégiés par les pickpockets.
- méfiez-vous des deux roues qui empruntent le trottoir et dont le passager arrière pourrait avoir des intentions malveillantes.

### **Le vol au distributeur de billets**

- dans la mesure du possible, retirez votre argent au guichet de votre banque.
- si vous utilisez un distributeur automatique de billets, ne vous laissez pas distraire par un ou plusieurs individus qui attendent derrière vous.
- ne laissez jamais votre code secret près de votre carte bancaire ou dans votre portefeuille. Récupérez vos tickets de retrait et d'achat.
- en cas de difficulté avec un distributeur, méfiez-vous des personnes vous proposant leur aide. Ne reformulez jamais votre code secret devant elles et surtout ne leur donnez pas ce code. Celui-ci vous est personnel et confidentiel.
- si votre carte est « avalée » par le distributeur, patientez quelques instants pour être sûr qu'elle ne ressorte pas, puis, signalez-le immédiatement à votre établissement bancaire. Conservez sur vous le numéro de téléphone du centre d'opposition des cartes bancaires.

### **En cas d'agression**

- n'opposez aucune résistance, votre vie est plus précieuse que vos biens.
- si un agresseur tente d'arracher votre sac, ne résistez pas, surtout si ce dernier est à scooter ou à rollers, vous risqueriez d'être traîné au sol et gravement blessé.
- appelez au secours en criant aussi fort que vous le pouvez. Notez le signalement de votre agresseur : âge apparent, taille, corpulence, tenue vestimentaire...
- si vous le pouvez, relevez les caractéristiques du véhicule utilisé (couleur, type, marque, numéro d'immatriculation),
- direction de fuite, etc.
- **alertez immédiatement la police ou la gendarmerie en composant le 17 ou le 112**

# Vigilance Séniors

Certains types de vols et d'agressions visent plus particulièrement les personnes âgées :

- o les vols par fausse qualité
- o les escroqueries et vols par ruse
- o les cambriolages

## Voici donc quelques conseils pour votre sécurité



### Sur la voie publique

Ne vous promenez pas dans la rue avec un sac ouvert et facilement saisissable par un passant.

Ne laissez pas votre code confidentiel avec votre carte bancaire.

Ne comptez pas votre argent dans la rue.

Ne mettez pas vos clés et vos papiers ensemble.

En cas d'agression **ne résistez pas** : la vie est plus précieuse qu'un sac à main.

#### **Pour les retraits d'argent:**

Méfiez vous des personnes inconnues qui vous proposent leur aide.

Ne composez pas votre code secret devant elles et surtout ne leur donnez pas ce code : il est confidentiel.

Si votre carte est « avalée » par le DAB, patientez un instant pour être sûr qu'elle ne ressorte pas, et contactez votre banque.

Gardez avec vous le numéro de téléphone du centre d'opposition bancaire.

### A votre domicile

Vérifiez l'identité des personnes qui frappent à votre porte (faux employés EDF-GDF, facteurs, France Telecom, gendarmes, policiers, ...) Demandez une carte professionnelle.

Ne recevez pas de démarcheur si vous êtes seul à fortiori s'ils sont plusieurs.

Ne payez rien en liquide (service ou objet).

Si vous vivez seul(e) évitez les mentions du type «veuf », «Mme veuve X», « Mme » ou « Melle ». Contentez vous du nom de famille.

Faites installer un téléphone près de votre lit avec les numéros d'appel utiles (dont le **17**).

Ayez à votre portée une lampe électrique.

Conservez des photos de vos biens de valeur ainsi que les factures (assurance et enquête judiciaire).

Faites installer des fermetures fiables, judas, interphone, entrebailleur, ...

Protégez les fenêtres et les ouvertures par des volets par exemple.

Fermez vos portes (présent ou absent).

N'inscrivez pas vos noms et adresse sur vos trousseaux de clés.

Ne déposez pas vos clefs sous le paillason ou dans la boîte aux lettres ou sous une pierre.

Ne laissez pas traîner vos échelles.

Faites installer un bon éclairage extérieur.

# Vigilance Séniors

## En cas d'absence prolongée de votre domicile

Prévenez vos voisins.

Signalez votre absence à la gendarmerie ou à la police dans le cadre de l'opération « **tranquillité vacances** » : des patrouilles passeront chez vous durant cette absence.

Ne laissez pas de message d'absence sur votre répondeur téléphonique.

Cachez vos valeurs en lieu sûr.

## Au volant

Sachez adapter votre conduite à votre âge.

Faites vérifier régulièrement votre vue, votre ouïe et vos réflexes.

Effectuez un stage de sensibilisation et de remise à niveau afin de vous mettre à jour avec la signalisation et le code de la route.

Évitez les carrefours trop complexes, les heures de pointe et la conduite de nuit

Prenez garde aux médicaments qui peuvent entraîner une baisse de vigilance et présenter un risque pour la conduite.

(Voir pictogrammes ci-contre)



## Numéros utiles

Numéros d'urgence : 112

**Police / Gendarmerie : 17**

**Pompiers : 18**

**Samu : 15**

Mon commissariat de police

.....

Ma brigade de gendarmerie

.....

**Mon médecin :** .....

Ma mairie.....

Mes voisins .....

Mes voisins .....

Mes voisins .....

Carte de crédit perdue ou volée :

0 892 705 705

Opposition chéquier :

0 892 683 208

Info escroqueries :

0 811 020 217

Téléphone portable perdu ou volé :

SFR 10 23

Orange 0 800 100 740

Bouygues Telecom 0 800 29 10 00

# Le Calendrier des Manifestations 2011

## JANVIER

dimanche	02/01/11	FCO	Tournoi de belote
dimanche	09/01/11	Commune d'Obermodern- Zutzendorf	Repas des Séniors
dimanche	23/01/11	FCO	Déjeuner dansant
dimanche	30/01/11	FCO	Loto bingo

## MARS

samedi	12/03/11	FCO Jeunes	Moules-frites
dimanche	20/03/11 ou	A.A .P.P.MA	Théâtre
dimanche	03/04/11		

## MAI

dimanche	01/05/11	Amicale des pompiers Zutzendorf	Sortie pédestre Ban de Obermodern
dimanche	08/05/11	Commune d'Obermodern- Zutzendorf	Cérémonie de commémoration
dimanche	15/05/11	Groupe Folklorique	Déjeuner Asperges

## JUIN

mercredi	01/06/11	Club Pongiste Zutzendorf	Tournoi Annuel
jeudi	02/06/11		
samedi	11/06/11	A.A.P.P.M.A.Pêche	Soirée Cochon à la Broche (à l'étang)
samedi	11/06/11	FCO Jeunes	Tournoi Annuel
dimanche	12/06/11		
mardi	21/06/11	Musique Hanau	Fête de la Musique

# Le Calendrier des Manifestations 2011

## JUILLET

samedi	02/07/11	Groupe Folklorique	Fête Folklorique
dimanche	03/07/11		
mercredi	13/07/11	Amicale des Pompiers de Zutzendorf	Cérémonie commémorative et soirée tartes flambées
samedi	23/07/11	Groupe Folklorique	Open Air

## AOUT

vendredi	05/08/11		
samedi	06/08/11	FCO	Journées Sportives
dimanche	07/08/11		
dimanche	21/08/11	Amicale des Pompiers de Zutzendorf	Messti
lundi	22/08/11		
dimanche	28/08/11	Tennis Club	Tournoi Annuel

## SEPTEMBRE

samedi	24/09/11	Komet	Messti
dimanche	25/09/11	FCO Jeunes	

## OCTOBRE

samedi	22/10/11	Musique Hanau	Orchestre Festival
dimanche	30/10/11	Amicale des Pompiers de Zutzendorf	Déjeuner Pompiers

## NOVEMBRE

samedi	05/11/11	A.A.P.P.M.A	Soirée Blagues
--------	----------	-------------	----------------

*Sous réserve de modification ou d'annulation*